

Bulletin municipal

MENNECY INFO

Site internet : www.mennecy.fr

Journal d'informations locales n° 20 - juin 2005

EDITO



Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Dans le cadre de la restructuration du mode d'information de la Municipalité, vous prenez connaissance de l'un des trois Mennecy Info qui vont couvrir l'année civile. Les deux prochaines parutions auront lieu l'une à la rentrée de septembre et l'autre avec le Spécial Noël. Entre temps, tous les mois, sauf juillet et août, vous pourrez parcourir " la Lettre du Maire ".

Le site internet www.mennecy.fr poursuit son office de support de l'actualité sur le web. Sa fréquentation est devenue importante, en moyenne plus de 3500 visiteurs par mois.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Dans l'élaboration du PLU, nous abordons une phase importante : le débat en Conseil Municipal du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce PADD synthétise des orientations d'aménagement de Mennecy jusqu'en 2015, de façon à opérer un renouvellement urbain favorisant la mixité sociale et envisager un dynamisme économique et commercial tout en maintenant les paysages par la sauvegarde des espaces verts et la prise en compte de l'intérêt communautaire de certaines espèces protégées.

Ce PADD doit observer une certaine cohérence par rapport à un ensemble de documents d'urbanisme et, en particulier, les directives de Monsieur le Préfet contenues dans son : " Porter à connaissance ".

Deux mois après un débat en Conseil Municipal, autour du PADD, nous étudierons la mise en forme du PLU pour aboutir à une délibération devant être présentée aux élus dans le courant du premier semestre 2006.

Jusqu'au vote de cette délibération qui devra être légalisée par les services pré-

factoraux, le Plan d'Occupation des Sols (POS) reste opposable. Seules les Mises en Révisions Simplifiées (MRS) pour une modification du POS en vigueur, présentées dans le cadre d'un intérêt général, s'arrêtent le 31 décembre 2005.

La ZAC de la Ferme de la Verville
Cette ZAC doit s'intégrer dans le PLU. Ce dossier est fort complexe. Un groupe de travail comprenant les présidents des AFULS, des élus municipaux, des spécialistes de l'urbanisme, du foncier et de l'assainissement se réunissent pour le mener à bien dans un consensus que tous souhaitent général. La municipalité partage et défend avec les habitants de cette zone pavillonnaire, qui fait honneur à notre commune, le même esprit de protection. Protéger les qualités de cet agréable cadre de vie reste fondamental, en particulier, les espaces verts, l'environnement.

Devant ce dossier difficile, d'aucuns peuvent s'impatienter. N'altérons pas, dans chacune des parties prenantes, une bonne volonté basée sur la patience et la recherche de réglementations justes et équitables.

Je souhaite à tous, Menneçoises, Menneçois, des congés reposants et pleins de loisirs ; un bon dopage pour préparer une rentrée de septembre active et pour ceux qui restent dans notre commune, je leur signale le passage du Tour de France cycliste, le dimanche 24 juillet pour la dernière étape CORBEIL-PARIS.

Pour nos anciens, pour les personnes seules, notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à leur écoute. Il peut soulager des difficultés et en particulier celles d'un été pouvant être pénible !

Bonnes vacances à tous,
avec nos sentiments sincères et dévoués

Joël Monier
Votre Maire
Joël MONIER

20 ans d'amitié, ça se fête !



Du 27 au 30 mai, une délégation de COUNTSTHORPE, conduite par Edward THOMAS, Président de la Twinning Association, a rendu visite à MENNECY. Au programme, **le renouvellement du serment de jumelage signé en 1984** par David JENNING, Chairman de COUNTSTHORPE et Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY.

Une belle cérémonie organisée par l'Association Mennecy Jumelage, présidée par Jean-Claude GILLES, s'est déroulée dans l'Espace Culturel le samedi matin.

Au cours de son allocution, Joël MONIER a souligné la qualité de cette union entre les

deux communes, basée sur les **sentiments de compréhension, de respect et d'idéal Européen**. Il a tenu à remercier les familles des deux villes qui par la chaleur de leur accueil et leur convivialité sont le ciment de cette belle amitié.

Joël MONIER et Edward THOMAS ont apposé leurs signatures sur les serments des renouvellements en présence des représentants des deux autres communes jumelées avec MENNECY : RENNINGEN et OCCHIOBELLO.

COUNTSTHORPE, RENNINGEN, OCCHIOBELLO et MENNECY peuvent s'honorer d'une chaîne d'amitié active et exemplaire.

Résultats du Référendum du 29 mai 2005 à Mennecy par bureau de vote

Bureau	Nombre d'inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Oui	Non
Mairie (B1)	794	550 69,27%	8 1,45%	542 68,26%	283 52,21%	259 47,79%
Verville I (B2)	968	734 75,83%	15 2,04%	719 74,28%	440 61,20%	279 38,80%
Jeanotte I (B3)	994	675 67,91%	22 3,26%	653 65,69%	313 47,93%	340 52,07%
Myrtilles I (B4)	831	656 78,94%	7 1,07%	649 78,10%	464 71,49%	185 28,51%
Verville II (B5)	964	733 76,04%	5 0,68%	728 75,52%	497 68,27%	231 31,73%
Espace Marianne (B6)	885	611 69,04%	19 3,11%	592 66,89%	333 56,25%	259 43,75%
Jeanotte II (B7)	1003	640 63,81%	14 2,19%	626 62,41%	242 38,66%	384 61,34%
Mairie annexe (B8)	989	717 72,50%	14 1,95%	703 71,08%	386 54,91%	317 45,09%
Myrtilles II (B9)	1418	1118 78,84%	18 1,61%	1100 77,57%	806 73,27%	294 26,73%
TOTAL	8846	6434 72,73%	122 1,90%	6312 71,35%	3764 59,63%	2548 40,37%

NOUVEAU

Retrouvez toute «l'actualité en image» sur le site Internet de votre commune :

www.mennecy.fr

Pôle Loisirs Découvertes

Prochaine sortie
24 septembre 2005
au Musée Carnavalet

Retrouvez tous les renseignements p.8

SOMMAIRE

- Chronique de mon quartier
- Travaux dans la commune
- Ça s'est passé en Mai - Juin
- Dossier Budget 2005
- Libre Expression
- Vie Associative
- Agenda - C'est dans l'air
- Pôle Loisirs Découvertes

Chronique de mon quartier

Quartier du BEL AIR

Le quartier du Bel Air tire son nom vraisemblablement de Bélénos, équivalent du Dieu grec Apollon, personnification du Soleil. Ce quartier est composé d'une habile combinaison d'habitations anciennes et modernes.

La partie moderne se situe plutôt dans le bas, et s'articule autour d'un coquet ensemble immobilier du même nom, construit dans les années 60, et situé rue du Bois Chapet. Cette rue porte le nom d'une importante famille de Mennecey, la famille Chapet. Monsieur Joseph Judith, ancien maire de Mennecey, devint le premier président du conseil syndical de ce domaine.

Au pied de cet ensemble, un petit centre commercial avec quelques commerces de proximité : une librairie, un salon de coiffure, une pharmacie, etc...

Devant ce petit centre, la Place Edouard Gauraz, du nom du célèbre médecin de Mennecey. C'est un parking public de surface, rénové depuis peu.

La partie ancienne, située dans le haut, est constituée principalement de maisons anciennes dites "de caractère", avec jardin privatif clos. Particularité du lieu : l'église de Mennecey demeure visible quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Plus haut, impossible de ne pas remarquer, au fond à gauche cette grande propriété. C'est la maison de l'Horloge, désignée aussi "Château du Bel Air" datant du XVII^e siècle. Elle jouxte un parc du même nom sur lequel sera construit la future maison de la petite enfance.



A droite, descendons la rue du Bel Air, très ancienne rue dénommée "Chemin du Roi" en 1409, "rue de la Mollière" en 1751 du nom de la rivière qui coulait en cet endroit. Cette rue assez étroite, aboutit rue du Général Pierre à proximité de la porte de Paris. Ce Général Pierre était le fils d'un ancien percepteur de Mennecey vers 1824. En son milieu,

la rue de l'Ormeteau semble avoir eu pour vocation d'accueillir l'école, d'abord celle de la Paroisse, puis en 1958, l'école élémentaire de l'Ormeteau.

Remerciements à Madame Cabanis et Monsieur Noret de leur aimable collaboration.

Gilbert Neuhaus
Conseiller Municipal

IMPORTANT

Restriction de Circulation Tour de France 2005

La dernière étape du Tour de France, le Dimanche 24 juillet 2005, traversera le territoire de la commune de Mennecey en empruntant la Route Nationale 191.

Celle-ci sera fermée à toute la circulation de 10h00 à 14h00 environ.

Pensez dès maintenant à anticiper vos déplacements ce jour-là.

Fin des travaux rue JEAN JAURÈS

Après 6 mois de travaux, la rue Jean Jaurès se donne une nouvelle physionomie. Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune s'est engagée dans l'aménagement des rues et l'enfouissement des réseaux pour redonner au Centre Ville une nouvelle identité. C'est maintenant au tour de la rue de l'Arcade de s'embellir dans les mois à venir.

ORANGERIE

Accès aux activités culturelles pour tous



Afin d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de leur permettre de participer à l'ensemble des activités associatives culturelles de Mennecey, l'Orangerie se dote d'un ascenseur. Les locaux associatifs seront aménagés au premier trimestre 2006.

Stade ROUSSET :

Opérationnel pour la prochaine saison

Les travaux des terrains de football et de rugby du Stade Rousset sont lancés. Le 24 mai dernier, Joël MONIER, Maire de Mennecey, accompagné de l'adjointe chargée des sports, Chantal LANGUET et de l'adjoint chargé de l'urbanisme, Daniel PERRET ont visité les travaux et notamment le mur de

2 m, obligatoire pour l'homologation de la Fédération Française de Football. La "végétalisation" de ce mur est au programme et les deux terrains pourront accueillir leurs premières équipes dès la saison 2005-2006.



Logements remis à neuf aux ACACIAS



La Résidence des Acacias, construite en 1964 et 1965 et composée de 240 logements vient d'être réhabilitée. Le programme des travaux a été envisagé et réalisé par 3F sous l'angle de l'amélioration de la qualité intérieure des logements, de la sécurisation générale des bâtiments et de l'aspect exté-

rieur de la Résidence. Joël MONIER et Marie-Claude RASCOL, adjointe au Maire, chargée des Affaires Sociales et du logement, ont visité les lieux.

Nouveau parking rue de MILLY

La démolition de hangars à l'angle de la rue de Milly et de la rue Charpentier vient de s'achever. Un parking de 36 places verra le jour prochainement. Il permettra de remédier au stationnement de plus en plus difficile aux alentours de la Mairie.



Ça s'est passé en Mai - Juin

Cérémonie du 8 mai 1945

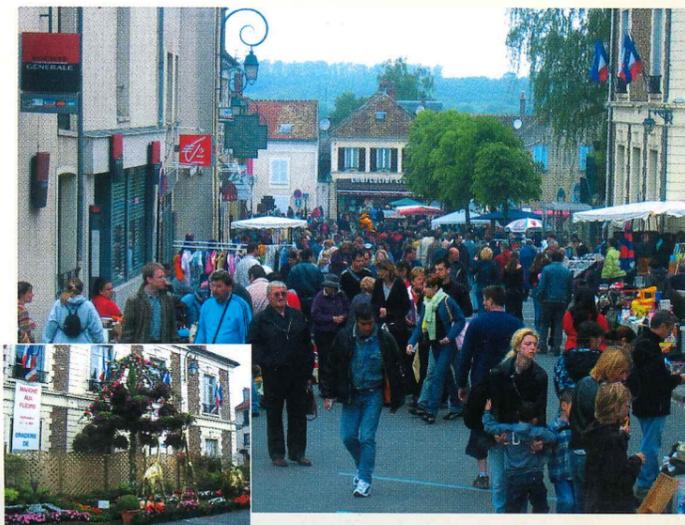


La cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée au Monument aux Morts de Mennecey en présence de Joël MONIER, Maire de Mennecey et de nombreux élus de la commune. Etaient présents M^{me} PALFROY, Présidente de l'A.C.P.G.-C.A.T.M., M. PRADEAU, Président de la FNACA et M. ROUSSEAU, Président de l'UNC des sections de Mennecey-Ormoiy.

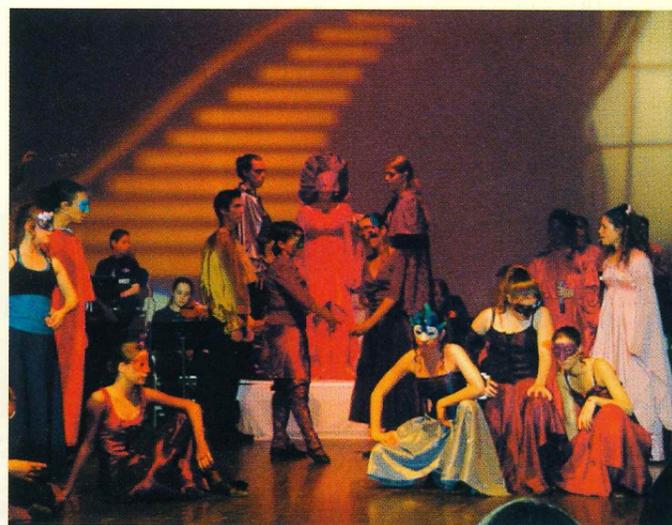
200 exposants autour de l'église

Encore un beau succès pour la Braderie de Printemps qui a accueilli plus de 200 exposants autour de notre Mairie particulièrement décorée, grâce aux talents de François MELIN, sculpteur et de Jacques JUHEL, paysagiste. Un grand merci à

tous les bénévoles de l'équipe de M^{me} FIORI, adjointe au Maire, chargée de l'Animation, qui ont, avec les services municipaux, organisé ce bel événement. Ils vous donnent rendez-vous le 11 septembre prochain pour la Braderie d'Automne.



Les amants de Vérone : à l'unanimité, magnifique



Ils nous avaient déjà enchanté en 2004 avec l'hommage à Michel BERGER, ils nous ont ébloui cette année avec les Amants de Vérone. Chapeau à tous ces jeunes de Mennecey qui, avec l'aide du Secteur Jeunesse, super-

visé par M^{me} LANGUET, adjointe au Maire, chargée de la Jeunesse et des sports, nous ont offert 2 heures de plaisir, à l'occasion des trois représentations des 13, 14 et 15 mai 2005.

Bol d'air en région menneçoise



Grâce à l'opération Voisinage et Paysage, 85 randonneurs se sont donnés rendez-vous le 22 mai au Parc de Villeroy pour une aventure de 15 km et pour découvrir les richesses naturelles des cinq communes organisatrices : Mennecey, Ormoiy, Fontenay-le-Vicomte, Champcueil et Chevannes.

Histoire et Chansons à SAINT FARGEAU



Le 21 mai, le Pôle Loisirs Découvertes organisait, avec succès, sa première sortie de l'année. Arrivés à Saint Fargeau, les amoureux du patrimoine français ont pu visiter le château et découvrir ses magnifiques

charpentés. Après la pause déjeuner, tout le monde s'est retrouvé au Musée de l'aventure du Son qui expose la plus grande collection publique d'Europe de phonographes.



La FÊTE DU PARC à plein régime



Après plus de 30 années d'existence, la Fête du Parc avait rarement reçu autant de monde de l'avis de Madeleine FIORI, adjointe au Maire chargée de l'Animation. Après le concert donné par le Conservatoire municipal, les Menneçois et autres visiteurs ont pu se restaurer sur place. Les bénéfices de la recette iront à la caisse des

écoles. Beaucoup de sports et de danses en démonstration grâce aux associations qui ont motivé la foule sur des rythmes très soutenus. Un concert de jazz a clôturé cette belle journée. Merci et Bravo à tous les participants, services municipaux et bénévoles.

« Voyez comme on danse »

Le Centre Communal d'Action Sociale, toujours très actif, a réuni, le 18 mai dernier, une centaine de danseurs dans une ambiance très conviviale. Les amateurs de valse, tango, disco et autres rythmes peuvent s'entraîner, le

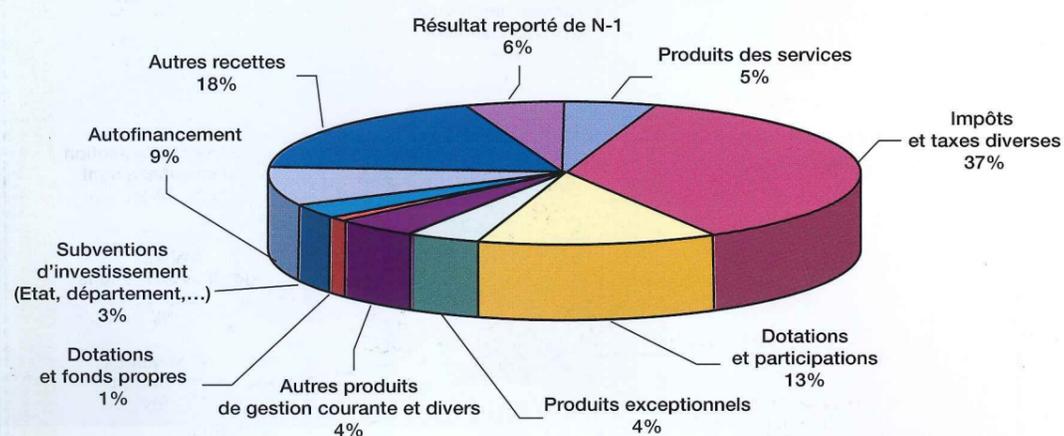


CCAS proposera, compte tenu de son succès, un nouveau Thé dansant le 13 octobre prochain.

A gestion saine,

Voté le 24 mars dernier, le budget 2005 de la ville de Mennecy a été adopté. Nous vous le présentons ici par fonction, pour montrer avec clarté les orientations de l'équipe municipale. Ce budget permet non seulement d'entretenir la ville mais aussi de répondre aux demandes.

D'où viennent les ressources ?



Recettes totales en €

Fonctionnement		Pour 1 000 €
Produits des services	1 395 423 €	49 €
Impôts et taxes diverses	10 470 263 €	367 €
Dotations et participations	3 769 077 €	132 €
Produits exceptionnels	1 111 750 €	39 €
Autres produits de gestion courante et divers	1 270 791 €	45 €
Investissement		
Dotations et fonds propres	357 269 €	13 €
Subventions d'investissement (Etat, Département, ...)	841 423 €	29 €
Autofinancement	2 558 050 €	90 €
Autres recettes *	5 113 140 €	179 €
Résultat reporté de N-1	1 620 025 €	57 €
Total général des recettes	28 507 211 €	1 000 €

*Autres recettes : Plus-values de cession ; Sorties d'actif ; Amortissement ; ICNE de l'exercice. Restes à réaliser.

INTERVIEW de Bernard BOULEY, adjoint en charge des Finances

1. Vous avez présenté le budget 2005 au Conseil municipal du mois de mars. Quelles en sont les grandes orientations ?

Le budget 2005 s'inscrit dans une démarche de maîtrise des coûts de fonctionnement tout en apportant aux Mennégoises et aux Mennégois un service de qualité supérieure. Nous en sommes particulièrement satisfaits.

Si la commune, comme tout un chacun, subit les conséquences financières générées par la conjoncture actuelle, elle préserve, malgré tout, les usagers d'augmentation tarifaire et leur fait même bénéficier des économies dégagées par nos services.

Répondre aux demandes menneçoises

Outre la maîtrise des coûts de fonctionnement, c'est un programme d'investissement ambitieux qui caractérise ce budget. Pour répondre à une demande menneçoise, les crédits affectés à la **construction de la maison de la petite enfance (1^{re} tranche)** sont engagés. Particulièrement attentifs aux services rendus à nos concitoyens et à la facilité d'accès aux services municipaux, nous avons voté dans le cadre de ce budget les crédits afférents à la création d'un **centre administratif regroupant dans le moyen terme la majeure partie des services municipaux**.



Bernard BOULEY en visite sur un chantier de la ZAC Montvrain.

2. A mi-mandat, quelles sont les avancées des finances de la commune ? (Endettement, ...)

La situation financière de Mennecy s'est largement améliorée depuis le début du mandat comme en témoigne les analyses financières communiquées par le

Receveur Municipal. **Notre capacité d'autofinancement nette négative en 2001 (-653 939 €) atteint aujourd'hui 1 002 537 €, ce qui a permis de relancer les investissements.** Cette amélioration de la marge d'autofinancement avec 77 €/habitant place la commune au dessus des moyennes départementale (1 €/habitant) et régionale (23 €/habitant).

Relance des investissements grâce à une situation équilibrée

Parallèlement, notre ratio d'endettement de l'année 2004 (0,63) est inférieur à celui de la moyenne départementale (0,90).

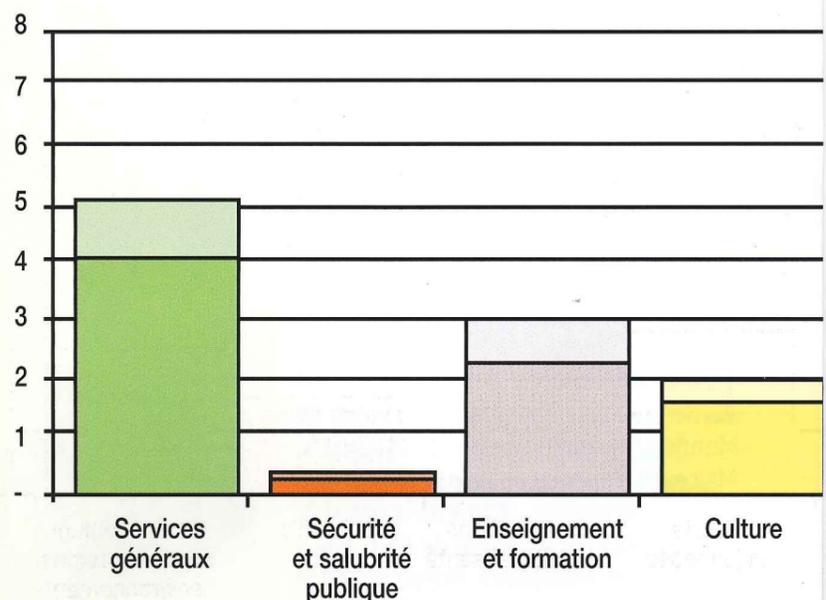
Depuis le début du mandat décrit, nous avons relancé les investissements qui ont doublé depuis 2003 et triplé depuis 2002, grâce à une situation équilibrée.

3. Si vous deviez résumer ce budget primitif par un mot ?

Ambitieux.

Où vont les dépenses ?

En millions d'euros



Budget 2005	Services généraux	Sécurité et salubrité publique
Investissement + fonctionnement	5 140 921 €	291 401 €
Rapport pour 1 000 €	180 €	10 €

Services généraux : 5 140 921 €

Fonctionnement : 79 % 4 066 521 €
 • Administration générale de la collectivité : 3 704 600 €
 • Assemblée locale et administration générale de l'Etat : 177 270 €
 • Information, Communication, Publicité, Fêtes et Cérémonies : 177 140 €
 dont * Communication (publications Mennecy Info et Lettre du Maire) : 31 350 €
 * Animation (Braderies, Fête du Parc, Feu d'Artifice, Marché de Noël, ...) : 46 790 €
 • Cimetières et pompes funèbres : 7 500 €

Investissement : 21 %

• Administration générale de la collectivité :
 dont * **Création de services municipaux à la Ferme de Milly** :
 • Administration générale de l'Etat, Information, Communication, Publicité, Fêtes et Cérémonies :
 • Cimetière et pompes funèbres :
 dont * **Aménagement d'un cimetière, rue Paul Cézanne (2^e phase)** :

Culture : 1 984 699 €

Fonctionnement : 81 % 1 609 791 €
 • Services communs : 368 020 €
 dont * Subventions aux associations culturelles : 105 310 €
 • Expressions artistiques (musicales, lyriques et chorégraphiques) : 920 690 €
 • Conservation et diffusion des patrimoines : 321 070 €
 dont * Bibliothèque : 204 650 €
 * Archives : 116 430 €



Le Centre Communal d'Action Sociale a suivi 1 100 situations en 2004.

Investissement : 19 %

• Services communs :
 • Expressions artistiques (musicales, lyriques et chorégraphiques)
 dont * Informatisation de la bibliothèque :
 • Conservation et diffusion des patrimoines
 dont * Sonorisation du Théâtre (1^{re} tranche) :

Interventions sociales et santé : 253 161 €

Fonctionnement : 100 % 253 161 €
 dont * Centre Communal d'Action Sociale et Caisse des écoles : 82 500 €

Investissement : 0 %

= 28 507 211 €

budget équilibré

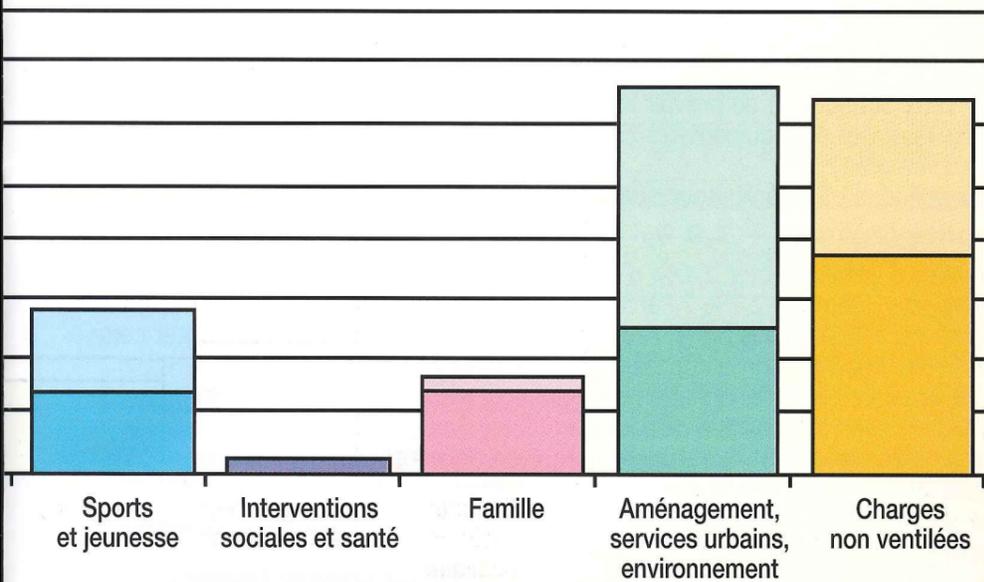
opté à la majorité : 22 voix " pour ", 10 abstentions et 0 voix " contre ".

Le montant du budget 2005 s'élève à 28,5 millions d'euros et la hausse du taux d'imposition est de 2,1%.

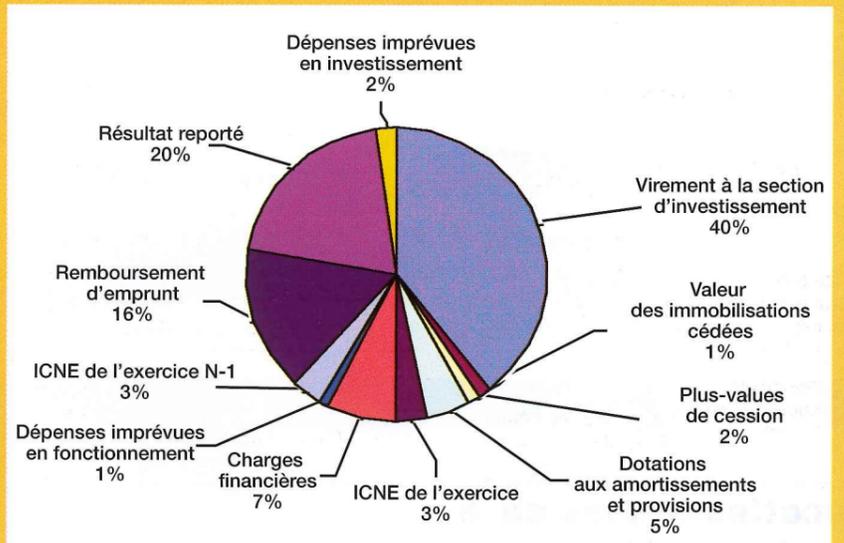
Des de tous les Menneçois grâce à de nouveaux équipements et à des services modernisés.

Investissement (clair)

Fonctionnement (foncé)



Charges non ventilées : 6 518 077 €



La répartition par fonction permet une lisibilité du budget par secteur. Certaines dépenses ne peuvent être imputées à une fonction spécifique. Ainsi en est-il des charges non ventilées.

Enseignement et formation	Culture	Sports et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Aménagement, services urbains, environnement	Charges non ventilées	TOTAL
3 043 334 €	1 984 699 €	2 820 975 €	253 161 €	1 752 535 €	6 702 108 €	6 518 077 €	= 28 507 211 €
107 €	70 €	99 €	9 €	61 €	235 €	229 €	= 1 000 €

Sécurité et salubrité publique : 291 401 €

Fonctionnement : 96 %

- Hygiène et salubrité publique :
- Sécurité intérieure (Police Municipale et Pompiers) :

278 639 €

10 200 €

268 439 €

Investissement : 4 %

- Police Municipale et Pompiers :

12 762 €

12 762 €

1 074 400 €

765 555 €

400 000 €

8 612 €

300 233 €

200 000 €



Les terrains de football et de rugby du Stade Roussel seront opérationnels pour la saison 2005-2006.

Sports et Jeunesse : 2 820 975 €

Fonctionnement : 52 %

- Services communs :
- Jeunesse :

1 455 414 €

613 046 €

134 500 €

842 368 €

583 474 €

258 894 €

Investissement : 48 %

Services communs, Jeunesse, Sports :

dont **Stade Roussel** :

1 365 561 €

1 244 198 €

Enseignement et Formation : 3 043 334 €

Fonctionnement : 75 %

Services communs, Enseignement primaire :

dont * Ecoles maternelles :

* Ecoles élémentaires :

Services annexes de l'enseignement (restauration scolaire) :

2 287 653 €

1 171 807 €

623 643 €

229 676 €

1 115 846 €

Investissement : 25 %

Services communs, Enseignement primaire, Services annexes de l'enseignement :

dont * Travaux à l'école maternelle de la Verville :

* Travaux à l'école primaire des Myrtilles :

755 681 €

755 681 €

200 000 €

230 000 €

Famille : 1 752 535 €

Fonctionnement : 98 %

- Crèches et garderies :

1 725 410 €

1 725 410 €

Investissement : 2 %

- Crèches et garderies :

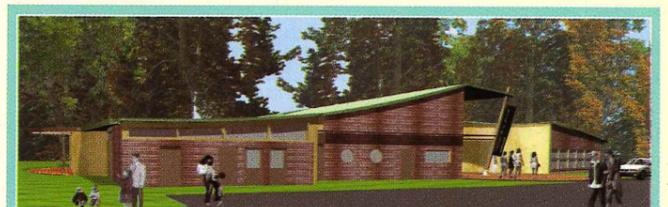
dont Informatisation :

27 125 €

27 125 €

18 025 €

Un mode de financement simplifié pour les structures Petite Enfance grâce à l'informatisation.



Une maison de la petite enfance de 40 berceaux dans une partie du parc de l'Horloge.

Aménagement, services urbains, environnement : 6 702 108 €

Fonctionnement : 38 %

- Ordures ménagères :
- Transports urbains :
- Services communs, voirie communale et routes :
- Environnement et Espaces verts :

2 532 089 €

1 243 700 €

31 220 €

997 508 €

259 661 €

Investissement : 62 %

- Services urbains (eaux, assainissement, éclairage public) :
- Aménagements urbains :

4 170 019 €

230 166 €

3 887 400 €

dont * **Maison de la Petite Enfance** :* **Aménagement de l'Orangerie** (construction d'un ascenseur) :* Voirie communale et routes (travaux rue de l'Arcade, 2^e tranche des travaux Rue Jean Jaurès, parking Rue de Milly) :* **Aménagement paysagé de 2 ronds points** :

(pompiers et Route de Chevannes)

887 500 €

700 000 €

1 664 834 €

80 000 €

Environnement :

dont * **Travaux de mise en sécurité du parc de Villeroy (2^e tranche)** :

* Achats de bacs de tri pour les ordures ménagères :

52 453 €

16 644 €

15 900 €

Mennecy Avec Vous

L'opposition municipale conteste la place qui lui est laissée dans la nouvelle formule de Mennecy Info. Pourtant, le calcul est simple et équitable et la comparaison avec les autres communes, toutes tendances confondues, est sans équivoque...

Un calcul de l'évolution clair :

1 - Part d'espace relative de la Tribune libre ancienne :

12 pages A3. Chaque groupe possédait 1/3 page.
Pourcentage = $(1,33333 / 12) \times 100 = 11,1111 \%$

→ Pour chaque groupe :
 $11,11 \% / 4 = 2,78 \%$ du journal

2 - Part d'espace relative de la Tribune libre actuelle :

8 pages A3. Chaque groupe possède 1/3 page
Pourcentage = $(1 / 8) \times 100 = 12,5 \%$

→ Pour chaque groupe :
 $12,5 \% / 4 = 3,125 \%$ du journal

Taux de croissance
ou d'évolution
de la part d'espace :

$$\frac{\text{Taux de croissance} = (0,125 - 0,1111) \times 100}{0,111} = + 12,51 \%$$

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- Mennecy Info offre à la tribune libre 12,5 % du volume total du journal. La majorité des autres collectivités en accepte à peine 5 %.
- Dans cette tribune libre, Mennecy Info offre 3/4 des textes à l'opposition et 1/4 à la majorité. Dans la plupart des communes, la proportion entre majorité et opposition est à part égale. La proportion de l'opposition dans Mennecy Info est de 9,37 %, elle est rarement au dessus de 4 % dans les autres communes.

Collectivité territoriale	Proportion du Journal	Proportion de la majorité	Proportion de toute l'opposition	Proportion par groupe d'opposition
Ville de Mennecy	12,5 %	3,12 %	9,37 %	3,12 %
Ville d'Evry	5 %	2 %	3 %	1 %
Ville de Villepinte	5 %	1,67 %	3,33 %	1,67 %
Ville de Massy	4,17 %	1,04 %	3,125 %	1,04 %
Ville de Yerres	3,33 %	1,67 %	1,67 %	0,83 %
Conseil général Ile et Vilaine	5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Conseil général de Seine et Marne	3,125 %	1,56 %	1,56 %	0,78 %
Conseil général de l'Essonne	4,17 %	2,08 %	2,08 %	1,04 %
Conseil général du Val d'Oise	3,12 %	2,08 %	1,04 %	1,04 %

Nous n'avons pas trouvé de journal avec un espace aussi important laissé à l'opposition.

L'équipe majoritaire «Mennecy avec vous» vous souhaite de bonnes vacances

AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipal et d'intérêt local

Chers amis Mennecois,

Lorsque nous avons envoyé à la Mairie notre article pour le bulletin de juin, dans les délais imposés aux seuls groupes de l'opposition municipale, nous avons reçu en retour le message suivant :

"conformément au règlement intérieur de la ville, chaque groupe obtient 1/4 de page A3 soit environ 1 700 caractères, titres et photos compris, à + ou - 5% (1615 à 1785 caractères maximum) pour le Mennecy info. Votre texte comprenant 4080 caractères, nous vous remercions de bien vouloir le modifier "

De qui se moque-t-on ?

Notre article tenant dans le 1/4 de page généreusement alloué par l'équipe tenant actuellement la Mairie, quelle est l'importance du nombre de lettres ?

La technocratie tatillonne à la Bruxelloise et la bureaucratie pesante à la soviétique séviraient-elles donc à Mennecy ?

Prompts à invoquer un règlement inique qu'ils ont été les seuls à voter, les élus actuellement majoritaires en sièges le sont moins quant il faut respecter les injonctions préfectorales !

ARTICLE CENSURE

A comme " animation " : Dans ce secteur, l'imagination n'est pas au pouvoir, c'est le moins qu'on puisse dire, et...

B comme Budget : Présenté par un adjoint dont l'arrogance tient lieu de compétence, et que son maigre score aux élections municipales devrait rendre plus modeste, ce budget 2005 se caractérise principalement par une nouvelle hausse des impôts locaux...

C comme communication : La Mairie s'offre trois supports publicitaires réguliers, financés par nos impôts...
La suite au prochain numéro...

L'humour ayant de tout temps représenté le meilleur antidote à la c...ie, nous vous proposons de vous faire parvenir à domicile l'article censuré sur simple demande :

par courrier à Claude GARRO, 13 rue des Labours à Mennecy
ou par messagerie électronique à : colletchris@wanadoo.fr

En attendant, Chers amis Mennecois, nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances d'été et nous vous donnons rendez vous à la rentrée.

Claude GARRO
Conseiller municipal

Christine COLLET
Conseillère municipale

1785 caractères (pour ne rien dire !)

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.



Mennecy Maintenant vous informe ...

Gouverner c'est, théoriquement, prévoir !

En mai, 200 élèves étaient déjà inscrits à l'école maternelle de la Jeannotte pour la prochaine rentrée scolaire, alors que cet établissement ne peut en recevoir que 186 (6 classes), faute de locaux suffisants.

Cela fait quatre ans maintenant que nous, élus de gauche, le répétons : **plus on construit, plus la population augmente... et plus elle augmente, plus il y a d'enfants à scolariser...** Pour parer au plus pressé la mairie envisage des préfabriqués, ou même (cela a été évoqué) un bus pour transporter des petits de 3 ans jusqu'aux Myrtilles ou à la Verville !

Des solutions précaires donc, dans l'urgence, au détriment de conditions favorables pour l'enseignement et la sécurité. Alors qu'elle avait largement le temps de voir venir cette situation et de prévoir les investissements indispensables, la majorité a préféré favoriser des équipements bien moins urgents (aménagement de l'Orangerie 2 par exemple !)...

Choix politique ou incompétence dans la prévision ? Aux Mennecois d'en juger...

Impôts locaux : + 3,9 %

La majorité viens de voter **2,1% d'augmentation** des taux des taxes d'habitation et foncières. Pourquoi 2,1% ? Parce que c'est le taux officiel de l'inflation en 2004 mesuré par l'INSEE nous dit M. l'adjoint aux finances qui essaie de présenter cette hausse des impôts comme imposée par celle du coût de la vie !

Quelle arnaque ! En effet l'inflation est déjà prise en compte dans l'augmentation de 1,8% des bases d'imposition décidée par l'administration fiscale.

C'est donc bien de **+3,9%** que la **part communale** des impôts locaux augmente en 2005 ! Depuis 2001 la taxe d'habitation, en euros courants, est en hausse de **14%** et la taxe sur le foncier bâti de **31 %**, alors que, sur la même période, l'inflation est inférieure à 9%.

Si au moins ces impôts supplémentaires servaient à bien préparer l'avenir !

Vos élus restent à votre disposition : Tél. 06.07.69.62.94

email : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr

Danielle MULLER
Michel BOUCHERY

Monique ROYER
Jean-Paul REYNAUD

Esther GIBAND

Article rédigé le 10 juin 2005, par J.P. REYNAUD

Groupe " Mennecy Avant Tout "



Jouda PRAT



Jean-François PEZAIRE

Hausse injuste de vos impôts

Hausse injuste: Nous avons voté contre la hausse injuste de vos taux d'imposition. Malgré des bases dynamiques et une hausse soutenue des dotations, ils ont augmenté vos taux en prenant comme prétexte les couches de la halte garderie et l'inflation. Or cette dernière vous la payez déjà par l'actualisation des bases. Vos impôts serviront à des dépenses dispendieuses : fêtes et cérémonies +228% de 2003 à 2005, communication +50%, animation-tourisme +45%... **Malgré la stagnation de votre pouvoir d'achat, ils vous demandent des efforts et majorent à nouveau leurs indemnités! Résultat : une opération blanche pour eux mais une note salée pour vous!**

Le changement du règlement intérieur du Conseil municipal, jugé illégal par le Sous-Préfet : Il avait pour but de corriger quelques " erreurs juridiques " ! Il en a introduit plusieurs! **Le but : bâillonner l'opposition.** Nous avons obtenu la correction d'irrégularités évidentes. Le Maire méprisant les droits d'expression de l'opposition, nous avons saisi le Sous-Préfet qui l'a sommé de nous réserver une place sur le site Internet de la ville et sur la " Lettre du Maire ". **Le Maire est de nouveau contraint de corriger ses fautes !!!**

Le Tribunal administratif de Versailles nous donne raison: Lors de son jugement du 6 juin 2005 le tribunal a annulé l'arrêté du Maire sur un avenant au marché public de l'aménagement de la rue de la Fontaine. Le Maire, sans aucune autorisation, avait demandé à une entreprise des travaux supplémentaires d'assainissement de 47 800 €. **Nous reprochions au Maire plusieurs fautes :** il n'a pas consulté la Commission d'appel d'offres ; il n'a donc pas fait de mise en concurrence des entreprises ; il aurait dû passer l'avenant devant le Conseil municipal ; les travaux étaient déjà terminés quand il a pris un arrêté d'auto-validation.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances !

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP

(Article rédigé le 12 juin 2005) MennecyAvantTout@aol.com Tél : 06 86 26 08 46

Compagnie des Archers de Mennecey-Villeroy

Le tir à l'arc est un sport amical où le premier adversaire est soi-même. Il se pratique en salle ou en extérieur. On peut le démarrer à tout âge, femmes et hommes.

La **Compagnie des Archers de Mennecey-Villeroy** est un club performant valide et handisport, qui dispose d'installations exceptionnelles. Nous accueillons les aspirants archers à partir de 10 ans suivant la corpulence. **L'initiation** a lieu le **mardi** (19h00-21h00) et le **samedi** (14h00-16h00). Les **entraînements** sont proposés le **mardi** (19h00-22h30), **jeudi** (18h00-22h30) et **samedi** (14h00-17h00) pour les **adultes** et le **mercredi** (18h00-20h00) pour les **jeunes**. Retrouvez-nous sur nos lieux d'entraînements ou chaque année au salon des associations.

Renseignements :
Florent BAUDÈRE :
01 64 57 04 68
ou 06 12 84 45 72.



Terre des Enfants

Association régie par la loi de 1901

65, boulevard Charles de Gaulle 91540 Mennecey - terredesenfants@wanadoo.fr

Notre but : assurer le financement d'un centre nutritionnel pour enfants à San Cristobal au Guatemala



On ignore souvent qu'au Guatemala, toutes les 15 minutes un enfant de moins de 5 ans meurt de faim. 36 000 enfants par an, soit l'équivalent d'une ville comme Salon de Provence rayée de la carte. Ces chiffres ont été donnés par un représentant des Nations Unies. Malgré le rapport qu'il a rédigé sur la misère qui règne dans ce pays, il n'y a pas eu de scandale dans la presse internationale et les enfants du Guatemala sont retombés dans l'oubli... Sauf pour

Terre des Enfants qui, dans son centre nutritionnel, donne chaque jour un repas complet à 160 enfants. C'est une goutte d'eau mais qui porte ses fruits depuis 27 ans.

Chaque enfant sauvé justifie nos efforts et récompense notre engagement.

Si vous aussi vous voulez nous aider à sauver des enfants dans ce village, envoyez un don à **Terre des Enfants**, à l'adresse ci-dessus. Merci d'avance et à bientôt.

G. Viguier.

VTT : Le 3 juillet 2^e boucle Menneçoise

Le Club Cycliste Mennecey Villeroy qui a maintenant 15 ans compte 54 licenciés. Il enregistre cette saison 7 victoires tant en UFOLEP qu'en série Départementale de la Fédération Française de Cyclisme. **Il poursuit une activité soutenue dans les organisations avec 2 courses sur route, dont le prix de la municipalité de Mennecey (5 septembre), 2 cyclo cross et une randonnée VTT, la Boucle Menneçoise le dimanche 3 juillet.**

Départ et arrivée auront lieu au gymnase de la Piscine entre 8h et 9h30. Trois parcours sont proposés suivant



les capacités : 20 km " familial ", 40 km pour les vététistes expérimentés et 55 km pour les chevronnés avec parcours technique et descentes difficiles. Des ravitaillements sont prévus sur les parcours. Participation gratuite pour les moins de 18 ans (munis d'autorisation parentale).

CSM Volley Ball

En cette fin d'année sportive, nous pouvons être satisfaits des résultats de cette saison de notre club fort de ses 79 adhérents. Nous tenons tout spécialement à féliciter l'équipe masculine senior qui la saison prochaine monte de division.

Le 29 mai s'est déroulé notre tournoi extérieur 4X4 mixte ; 24 équipes se sont affrontées tout au long de cette journée, et nous remercions tous ces volleyeurs d'être venus si nombreux.

Malgré tout, un club ne tournerait pas sans l'aide du bénévolat, et nous pouvons nous satisfaire d'avoir des personnes qui s'investissent énormément. Nous tenons à leur dire : **MERCI.**

Enfin, le bureau se tient à votre disposition si vous tenez à faire partie de notre effectif l'an prochain. **Nous serons présents, le 3 septembre au forum des associations. Les entraînements reprendront le 6 septembre 2005.**

Le Bureau

APPRENEZ A DANSER à MENNECEY

avec **L'ASSOCIATION LES SIXTIES !**

ROCK'N ROLL, SALSA

et à partir de Septembre 2005

Tango Argentin, Danses de Salon

(Valse, Chacha, Paso, Rumba, ...)

... et aussi des stages réguliers :

WESTERN COUNTRY, MADISON, MERINGUE, HIP HOP..

INSCRIVEZ-VOUS

dès à présent pour la rentrée de Septembre 2005 !

Les SIXTIES vous accueillent tous les jours au 06 81 39 24 98 ou via leur adresse électronique : Les.Sixties@9online.fr



L'anglais à Mennecey avec les relais Mini-Schools

Rentrée 2005-2006

Dès octobre 2005, les enfants de 3 à 10 ans pourront débiter ou poursuivre une initiation à l'anglais à Mennecey, chez deux mères - hôtesse. Quatre petits groupes de 8 à 12 enfants. Une heure par semaine. Méthodes ludiques (chansons, cirque, jeux, saynètes...). Animatrice bilingue formée à nos méthodes. Suivi pédagogique. Animations tout en anglais le soir après la classe pour les 3-5 ans débutants (1 groupe) et les 7-10 ans (2 groupes) et le mercredi après-midi pour les 6-7 ans.

Renseignements et Inscriptions dès maintenant :

M^{me} PELLATON au 06.17.50.65.27 pour les 3-5 ans et les 7-10 ans.

M^{me} POITVIN au 06-82-36-05-13 pour les 6-7 ans.

M^{me} BONNET, Déléguée régionale au 01.64.88.46.06

Pierre.bonnet33@wanadoo.fr

Club des Nageurs de Mennecey 91

Sport complet par excellence, la natation est accessible à tous et à tout âge. Depuis l'activité des Bébé nageurs jusqu'à nos plus anciens qui évoluent en section des Maîtres ou en Aqua gymnastique, la natation de loisirs ou sportive est un bienfait pour grands et petits.

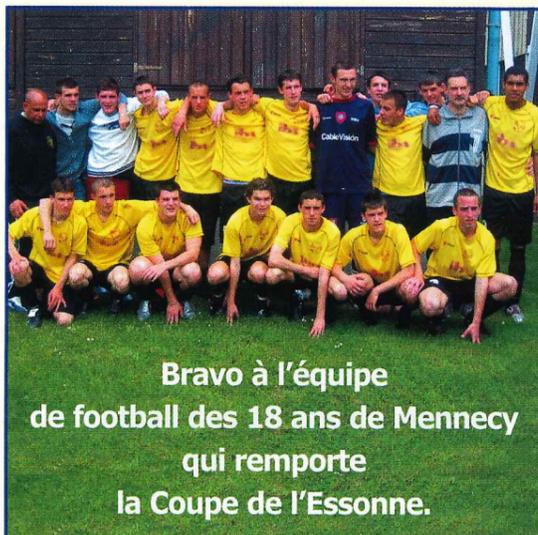
Les activités proposées par le CNM91 :

- Bébé nageurs (de 6 mois à 6 ans)
- Aqua gymnastique
- Ecoles de natation (sur test, à partir de 6 ans)
- Natation sportive pour les compétitions
- Natation de loisirs pour le plaisir
- Natation synchronisée (sur test, à partir de 6 ans)

Les résultats du club sont encourageants avec 3 nageurs qualifiés aux Championnats de France toutes catégories et la participation de 8 nageurs aux Championnats de France, Minimes et Cadets à Mennecey en juillet 2004 (2 finalistes : Lisa BROUARD et Xavier BOULANGER et un double médaillé Menneçois, Raphaël SAMUEL).

Informations et inscriptions : <http://cnm91.free.fr>, au 01 69 90 59 86 (mardi et vendredi après midi, sauf vacances scolaires) ou lors du Forum des associations à Mennecey.

Sportivement : L'équipe du CNM91



Bravo à l'équipe de football des 18 ans de Mennecey qui remporte la Coupe de l'Essonne.

SEMENTOR

Relaxation • Sophrologie
Yoga • Nidra

- Gérer le stress et ses méfaits fatigue, insomnie, angoisse et troubles divers.
 - Rétablir calme et confiance avec l'association SEMENTOR par des techniques de relaxation.
- Découvrez la possibilité de vous relaxer, de vous détendre et de vous stimuler, de mieux récupérer après l'effort physique ou intellectuel, de mieux dormir... en pratiquant la relaxation.

Tous renseignements
au 01.64.57.04.91



L'association **AGAPÉ** - *Le Bonheur au Bout de ses Doigts* - informe ses adhérents(es) que la prochaine session " CANNAGE " débutera le 14 septembre 2005.

Contact : jackie.jean@wanadoo.fr - Tél. 0 169 900 929

Mennecy Avec Vous

L'opposition municipale conteste la place qui lui est laissée dans la nouvelle formule du Mennecy Info. Pourtant, le calcul est simple et équitable et la comparaison avec les autres communes, toutes tendances confondues, est sans équivoque...

Un calcul de l'évolution clair :

1 - Part d'espace relative de la Tribune libre ancienne :

12 pages A3. Chaque groupe possédait 1/3 page.
Pourcentage = $(1,33333 / 12) \times 100 = 11,1111 \%$

→ Pour chaque groupe :

$11,11 \% / 4 = 2,78 \%$ du journal

2 - Part d'espace relative de la Tribune libre actuelle :

8 pages A3. Chaque groupe possède 1/3 page
Pourcentage = $(1 / 8) \times 100 = 12,5 \%$

→ Pour chaque groupe :

$12,5 \% / 4 = 3,125 \%$ du journal

Taux de croissance
ou d'évolution
de la part d'espace :

$$\frac{\text{Taux de croissance} = (0,125 - 0,1111) \times 100}{0,1111} = + 12,51 \%$$

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- Mennecy Info offre à la tribune libre 12,5 % du volume total du journal. La majorité des autres collectivités en accepte à peine 5 %.
- Dans cette tribune libre, Mennecy Info offre 3/4 des textes à l'opposition et 1/4 à la majorité. Dans la plupart des communes, la proportion entre majorité et opposition est à part égale. La proportion de l'opposition dans Mennecy Info est de 9,37 %, elle est rarement au dessus de 4 % dans les autres communes.

Collectivité territoriale	Proportion du Journal	Proportion de la majorité	Proportion de toute l'opposition	Proportion par groupe d'opposition
Ville de Mennecy	12,5 %	3,12 %	9,37 %	3,12 %
Ville d'Evry	5 %	2 %	3 %	1 %
Ville de Villepinte	5 %	1,67 %	3,33 %	1,67 %
Ville de Massy	4,17 %	1,04 %	3,125 %	1,04 %
Ville de Yerres	3,33 %	1,67 %	1,67 %	0,83 %
Conseil général Ile et Vilaine	5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Conseil général de Seine et Marne	3,125 %	1,56 %	1,56 %	0,78 %
Conseil général de l'Essonne	4,17 %	2,08 %	2,08 %	1,04 %
Conseil général du Val d'Oise	3,12 %	2,08 %	1,04 %	1,04 %

Nous n'avons pas trouvé de journal avec un espace aussi important laissé à l'opposition.

L'équipe majoritaire «Mennecy avec vous» vous souhaite de bonnes vacances

AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipal et d'intérêt local

Chers amis Mennecois,

Lorsque nous avons envoyé à la Mairie notre article pour le bulletin de juin, dans les délais imposés aux seuls groupes de l'opposition municipale, nous avons reçu en retour le message suivant :

"conformément au règlement intérieur de la ville, chaque groupe obtient 1/4 de page A3 soit environ 1 700 caractères, titres et photos compris, à + ou - 5% (1615 à 1785 caractères maximum) pour le Mennecy info. Votre texte comprenant 4080 caractères, nous vous remercions de bien vouloir le modifier "

De qui se moque-t-on ?

Notre article tenant dans le 1/4 de page généreusement alloué par l'équipe tenant actuellement la Mairie, quelle est l'importance du nombre de lettres ?

La technocratie tatillonne à la Bruxelloise et la bureaucratie pesante à la soviétique séviraient-elles donc à Mennecy ?

Prompts à invoquer un règlement inique qu'ils ont été les seuls à voter, les élus actuellement majoritaires en sièges le sont moins quant il faut respecter les injonctions préfectorales !

ARTICLE CENSURE

A comme " animation " : Dans ce secteur, l'imagination n'est pas au pouvoir, c'est le moins qu'on puisse dire, et...

B comme Budget : Présenté par un adjoint dont l'arrogance tient lieu de compétence, et que son maigre score aux élections municipales devrait rendre plus modeste, ce budget 2005 se caractérise principalement par une nouvelle hausse des impôts locaux...

C comme communication : La Mairie s'offre trois supports publicitaires réguliers, financés par nos impôts...
La suite au prochain numéro...

L'humour ayant de tout temps représenté le meilleur antidote à la c...ie, nous vous proposons de vous faire parvenir à domicile l'article censuré sur simple demande :

par courrier à Claude GARRO, 13 rue des Labours à Mennecy
ou par messagerie électronique à : colletchris@wanadoo.fr

En attendant, Chers amis Mennecois, nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances d'été et nous vous donnons rendez vous à la rentrée.

Claude GARRO
Conseiller municipal

Christine COLLET
Conseillère municipale

1785 caractères (pour ne rien dire !)

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

6 • Mennecy info n° 20 - www.mennecy.fr



Mennecy Maintenant vous informe ...

Gouverner c'est, théoriquement, prévoir !

En mai, 200 élèves étaient déjà inscrits à l'école maternelle de la Jeannotte pour la prochaine rentrée scolaire, alors que cet établissement ne peut en recevoir que 186 (6 classes), faute de locaux suffisants.

Cela fait quatre ans maintenant que nous, élus de gauche, le répétons : **plus on construit, plus la population augmente... et plus elle augmente, plus il y a d'enfants à scolariser...** Pour parer au plus pressé la mairie envisage des préfabriqués, ou même (cela a été évoqué) un bus pour transporter des petits de 3 ans jusqu'aux Myrtilles ou à la Verville !

Des solutions précaires donc, dans l'urgence, au détriment de conditions favorables pour l'enseignement et la sécurité. Alors qu'elle avait largement le temps de venir cette situation et de prévoir les investissements indispensables, la majorité a préféré favoriser des équipements bien moins urgents (aménagement de l'Orangerie 2 par exemple !)...

Choix politique ou incompétence dans la prévision ? Aux Mennecois d'en juger...

Impôts locaux : + 3,9 %

La majorité viens de voter **2,1% d'augmentation** des taux des taxes d'habitation et foncières. Pourquoi 2,1% ? Parce que c'est le taux officiel de l'inflation en 2004 mesuré par l'INSEE nous dit M. l'adjoint aux finances qui essaie de présenter cette hausse des impôts comme imposée par celle du coût de la vie !

Quelle arnaque ! En effet l'inflation est déjà prise en compte dans l'augmentation de 1,8% des bases d'imposition décidée par l'administration fiscale.

C'est donc bien de **+3,9%** que la **part communale** des impôts locaux augmente en 2005 ! Depuis 2001 la taxe d'habitation, en euros courants, est en hausse de **14%** et la taxe sur le foncier bâti de **31 %**, alors que, sur la même période, l'inflation est inférieure à 9%.

Si au moins ces impôts supplémentaires servaient à bien préparer l'avenir !

Vos élus restent à votre disposition : Tél. 06.07.69.62.94

email : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr.

Danielle MULLER
Michel BOUCHERY

Monique ROYER
Jean-Paul REYNAUD

Esther GIBAND

Article rédigé le 10 juin 2005, par J.P. REYNAUD

Groupe " Mennecy Avant Tout "



Jouda PRAT



Jean-François PEZAIRE

Hausse injuste de vos impôts

Hausse injuste: Nous avons voté **contre la hausse injuste** de vos taux d'imposition. Malgré des bases dynamiques et une hausse soutenue des dotations, ils ont augmenté vos taux en prenant comme prétexte les couches de la halte garderie et l'inflation. Or cette dernière vous la payez déjà par l'actualisation des bases. Vos impôts serviront à des dépenses dispendieuses : fêtes et cérémonies **+228%** de 2003 à 2005, communication **+50%**, animation-tourisme **+45%**... **Malgré la stagnation de votre pouvoir d'achat, ils vous demandent des efforts et majorent à nouveau leurs indemnités! Résultat : une opération blanche pour eux mais une note salée pour vous!**

Le changement du règlement intérieur du Conseil municipal, jugé illégal par le Sous-Préfet : Il avait pour but de corriger quelques " erreurs juridiques " ! Il en a introduit plusieurs! **Le but : bâillonner l'opposition.** Nous avons obtenu la correction d'irrégularités évidentes. Le Maire méprisant les droits d'expression de l'opposition, nous avons saisi le Sous-Préfet qui l'a sommé de nous réserver une place sur le site Internet de la ville et sur la " Lettre du Maire ". **Le Maire est de nouveau contraint de corriger ses fautes !!!**

Le Tribunal administratif de Versailles nous donne raison: Lors de son jugement du 6 juin 2005 **le tribunal a annulé l'arrêté du Maire** sur un avenant au marché public de l'aménagement de la rue de la Fontaine. Le Maire, sans aucune autorisation, avait demandé à une entreprise des travaux supplémentaires d'assainissement de 47 800 €. **Nous reprochions au Maire plusieurs fautes :** il n'a pas consulté la Commission d'appel d'offres ; il n'a donc pas fait de mise en concurrence des entreprises ; il aurait dû passer l'avenant devant le Conseil municipal ; les travaux étaient déjà terminés quand il a pris un arrêté d'auto-validation.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances !

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP

(Article rédigé le 12 juin 2005) MennecyAvantTout@aol.com Tél : 06 86 26 08 46

Compagnie des Archers de Mennecey-Villeroy

Le tir à l'arc est un sport lamical où le premier adversaire est soi-même. Il se pratique en salle ou en extérieur. On peut le démarrer à tout âge, femmes et hommes.

La **Compagnie des Archers de Mennecey-Villeroy** est un club performant valide et handisport, qui dispose d'installations exceptionnelles. Nous accueillons les aspirants archers à partir de 10 ans suivant la corpulence. **L'initiation** a lieu le **mardi** (19h00-21h00) et le **samedi** (14h00-16h00). Les **entraînements** sont proposés le **mardi** (19h00-22h30), **jeudi** (18h00-22h30) et **samedi** (14h00-17h00) pour les **adultes** et le **mercredi** (18h00-20h00) pour les **jeunes**. Retrouvez-nous sur nos lieux d'entraînements ou chaque année au salon des associations.

Renseignements :
Florent BAUDÈRE :
01 64 57 04 68
ou 06 12 84 45 72.



Terre des Enfants

Association régie par la loi de 1901

65, boulevard Charles de Gaulle 91540 Mennecey - terredesenfants@wanadoo.fr

Notre but : assurer le financement d'un centre nutritionnel pour enfants à San Cristobal au Guatemala



On ignore souvent qu'au Guatemala, toutes les 15 minutes un enfant de moins de 5 ans meurt de faim. 36 000 enfants par an, soit l'équivalent d'une ville comme Salon de Provence rayée de la carte. Ces chiffres ont été donnés par un représentant des Nations Unies. Malgré le rapport qu'il a rédigé sur la misère qui règne dans ce pays, il n'y a pas eu de scandale dans la presse internationale et les enfants du Guatemala sont retombés dans l'oubli ... Sauf pour

Terre des Enfants qui, dans son centre nutritionnel, donne chaque jour un repas complet à 160 enfants. C'est une goutte d'eau mais qui porte ses fruits depuis 27 ans.

Chaque enfant sauvé justifie nos efforts et récompense notre engagement.

Si vous aussi vous voulez nous aider à sauver des enfants dans ce village, envoyez un don à **Terre des Enfants**, à l'adresse ci-dessus. Merci d'avance et à bientôt.

G. Viguier.

VTT : Le 3 juillet 2^e boucle Menneçoise

Le Club Cycliste Mennecey Villeroy qui a maintenant 15 ans compte 54 licenciés. Il enregistre cette saison 7 victoires tant en UFOLEP qu'en série Départementale de la Fédération Française de Cyclisme. **Il poursuit une activité soutenue dans les organisations avec 2 courses sur route, dont le prix de la municipalité de Mennecey (5 septembre), 2 cyclo cross et une randonnée VTT, la Boucle Menneçoise le dimanche 3 juillet.**

Départ et arrivée auront lieu au gymnase de la Piscine entre 8h et 9h30. Trois parcours sont proposés suivant



les capacités : 20 km " familial ", 40 km pour les vététistes expérimentés et 55 km pour les chevronnés avec parcours technique et descentes difficiles. Des ravitaillements sont prévus sur les parcours. Participation gratuite pour les moins de 18 ans (munis d'autorisation parentale).

CSM Volley Ball

En cette fin d'année sportive, nous pouvons être satisfaits des résultats de cette saison de notre club fort de ses 79 adhérents. Nous tenons tout spécialement à féliciter l'équipe masculine senior qui la saison prochaine monte de division.

Le 29 mai s'est déroulé notre tournoi extérieur 4X4 mixte ; 24 équipes se sont affrontées tout au long de cette journée, et nous remercions tous ces volleyeurs d'être venus si nombreux.

Malgré tout, un club ne tournerait pas sans l'aide du bénévolat, et nous pouvons nous satisfaire d'avoir des personnes qui s'investissent énormément. Nous tenons à leur dire : **MERCI.**

Enfin, le bureau se tient à votre disposition si vous tenez à faire partie de notre effectif l'an prochain. **Nous serons présents, le 3 septembre au forum des associations.**

Les entraînements reprendront le 6 septembre 2005.

Le Bureau

APPRENEZ A DANSER à MENNECEY

avec **L'ASSOCIATION LES SIXTIES !**

ROCK'N ROLL, SALSA

et à partir de Septembre 2005

Tango Argentin, Danses de Salon

(Valse, Chacha, Paso, Rumba, ...)

... et aussi des stages réguliers :

WESTERN COUNTRY, MADISON, MERINGUE, HIP HOP..

INSCRIVEZ-VOUS

dès à présent pour la rentrée de Septembre 2005 !

Les SIXTIES vous accueillent tous les jours au 06 81 39 24 98
ou via leur adresse électronique : Les.Sixties@9online.fr



Club des Nageurs de Mennecey 91

Sport complet par excellence, la natation est accessible à tous et à tout âge. Depuis l'activité des Bébés nageurs jusqu'à nos plus anciens qui évoluent en section des Maîtres ou en Aqua gymnastique, la natation de loisirs ou sportive est un bienfait pour grands et petits.

Les activités proposées par le CNM91 :

- Bébés nageurs (de 6 mois à 6 ans)
- Aqua gymnastique
- Ecoles de natation (sur test, à partir de 6 ans)
- Natation sportive pour les compétitions
- Natation de loisirs pour le plaisir
- Natation synchronisée (sur test, à partir de 6 ans)

Les résultats du club sont encourageants avec 3 nageurs qualifiés aux Championnats de France toutes catégories et la participation de 8 nageurs aux Championnats de France, Minimes et Cadets à Mennecey en juillet 2004 (2 finalistes : Lisa BROUARD et Xavier BOULANGER et un double médaillé Menneçois, Raphaël SAMUEL).

Informations et inscriptions : <http://cnm91.free.fr>, au 01 69 90 59 86 (mardi et vendredi après midi, sauf vacances scolaires) ou lors du Forum des associations à Mennecey.



Sportivement : L'équipe du CNM91

L'anglais à Mennecey avec les relais Mini-Schools Rentrée 2005-2006

Dès octobre 2005, les enfants de 3 à 10 ans pourront débiter ou poursuivre une initiation à l'anglais à Mennecey, chez deux mères - hôtesse. Quatre petits groupes de 8 à 12 enfants. Une heure par semaine. Méthodes ludiques (chansons, cirque, jeux, saynètes...). Animatrice bilingue formée à nos méthodes. Suivi pédagogique. Animations tout en anglais le soir après la classe pour les 3-5 ans débutants (1 groupe) et les 7-10 ans (2 groupes) et le mercredi après-midi pour les 6-7 ans.

Renseignements et Inscriptions dès maintenant :

M^{me} PELLATON au 06.17.50.65.27 pour les 3-5 ans et les 7-10 ans.

M^{me} POITVIN au 06-82-36-05-13 pour les 6-7 ans.

M^{me} BONNET, Déléguée régionale au 01.64.88.46.06

Pierre.bonnet33@wanadoo.fr



Bravo à l'équipe de football des 18 ans de Mennecey qui remporte la Coupe de l'Essonne.

SEMENTOR

Relaxation • Sophrologie
Yoga • Nidra

- Gérer le stress et ses méfaits fatigue, insomnie, angoisse et troubles divers.
- Rétablir calme et confiance avec l'association SEMENTOR par des techniques de relaxation.

Découvrez la possibilité de vous relaxer, de vous détendre et de vous stimuler, de mieux récupérer après l'effort physique ou intellectuel, de mieux dormir... en pratiquant la relaxation.

Tous renseignements au 01.64.57.04.91



L'association **AGAPÉ - Le Bonheur au Bout de ses Doigts** - informe ses adhérents(es) que la prochaine session " CANNAGE " débutera le 14 septembre 2005.

Contact : jackie.jean@wanadoo.fr - Tél. 0 169 900 929

AGENDA LOISIRS

Festivités			
Mercredi	13 juillet	Feu d'Artifice	23h00 Parc de Villeroy
Dimanche	11 sept.	Braderie d'Automne	Centre Ville
Principaux événements culturels			
Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92			
Samedi	24 sept.	Lancement de Saison	20h30 - Espace Culturel
Bibliothèque			
Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54			
Mardi	2 août	CONTES ET JEUX D'ETE avec Geneviève BENARD et Jacqueline GUILLEMAIN de l'association « L'Écoute s'il pleut »	de 14h30 à 17h Jardin de Gauraz Ouvert à tous
Mardi	9 août	CONTES ET JEUX D'ETE avec Isabelle CARDON, compagnie Sycomore	de 14h30 à 17h Pelouse de la Jeannotte Ouvert à tous

Les vacances d'été au Service Jeunesse



La période d'été est un grand moment de l'année pour notre service. Ces deux mois seront rythmés de moments forts avec des sorties, des barbecues, des animations multimédias et un séjour en Espagne du 2 au 9 juillet 2005.

Vous ne voulez pas rester seul chez vous alors n'hésitez pas à venir vous renseigner sur notre programmation d'été :

Maison des Jeunes de la Jeannotte : 01.69.90.53.44
ou **Service Jeunesse : 01.69.90.08.67**

Journée Portes Ouvertes à la Halte Garderie « La Trottinette »

Samedi 24 septembre 2005 de 10h00 à 17h00

Au programme :

- Visite des locaux
- Information au public
- Echange entre parents et professionnels
- Présentation de l'équipe et des activités
- Objectifs de la Halte Garderie



Renseignements : Halte Garderie « La Trottinette »
4 rue des Châtriers
Tél. 01.64.57.18.90

Communiqué de la Gendarmerie de Mennecy

Dans le cadre de l'opération " Tranquillité vacances estivales 2005 ", la Gendarmerie vous invite à remplir le coupon ci-dessous si vous souhaitez que des passages soient effectués devant votre domicile durant vos vacances estivales.

Coupon à découper et à déposer à la Brigade de Gendarmerie : 10, avenue de Villeroy (91540) MENNECY

NOM Prénom.....
Adresse.....
Pavillon..... Appart (étage) N°.....
Absence du au.....
Comment vous contacter en votre absence :
Personne à prévenir en votre absence pour refermer le logement :

JUMELAGE MENNECY-RENNINGEN Recherche d'un job d'été

Dans le cadre du jumelage Mennecy - Renningen, une jeune allemande de 19 ans, baccalauréat 2005, souhaite trouver un job d'été pour août et/ou septembre 2005 dans un bureau ou autre... afin d'améliorer ses connaissances en français.

Merci de contacter le 01 64 99 82 80

Prochaine sortie du Pôle Loisirs Découvertes : Visite du Musée CARNAVALET Samedi 24 septembre 2005 Partez à la découverte de la mémoire de Paris

En plein cœur du quartier du Marais, près de la place des Vosges, le musée Carnavalet abrite toute l'histoire de Paris, des origines à nos jours. Cet imposant ensemble architectural est articulé autour de deux célèbres lieux : l'hôtel Carnavalet du XVI^e siècle et l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau du XVII^e siècle. **Un parcours de plus de 140 salles** est consacré à la mémoire de Paris. Vestiges archéologiques, maquettes, peintures, sculptures, mobiliers, décors, objets d'art et souvenirs, livrent un témoignage passionnant de l'époque dont ils sont issus. **Le musée Carnavalet conserve un fonds d'environ 600 000 œuvres.**



Au programme de la sortie :

- **8h30** : Départ du Parc de Villeroy en car "Grand Tourisme"
- **10h00** : Visite-Conférence suivie d'une visite libre
- **13h00 - 13h30** : Retour à Mennecy

La **visite-conférence** sera consacrée à l'histoire de Paris de l'époque gallo-romaine à la veille de la Révolution française. Vous pourrez ensuite vous promener librement dans les salles du musée.

TARIF : 9 € - Inscriptions et renseignements au 01.64.57.17.80

Visite du Musée Carnavalet (Paris) Samedi 24 septembre 2005

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur cette visite en vue d'une inscription, merci de nous retourner ce coupon :

Par courrier :
Mairie de Mennecy
Pôle Loisirs - Découvertes
Place de la Mairie
91 540 Mennecy

Ou en vous rendant directement au :
Service Animation-Communication-Tourisme
Pôle « Loisirs - Découvertes »
5 rue de l'Arcade à Mennecy
Tél : 01.64.57.17.80

Ou sur le site de la ville www.mennecy.fr

M^{me}, M^{lle}, M.
Adresse

Nombre de places limité à 50.

Accueil des nouveaux habitants de Mennecy

Vous venez de vous installer à Mennecy ou vous y emménagerez prochainement, alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

M^{me}, M^{lle}, M. :

Adresse :

Arrivée le :

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie 91540 MENNECY.

Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions :

SAMEDI 8 OCTOBRE 2005 à 10H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE CENTRALE DE MENNECY